

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 3.50 6.— 10.— 20.—
Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 11a 84

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Fribourg
PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Location (Canton, Suisse, Etranger, Réclames), Price per line/day, and Price per square.

Nouvelles du jour

Le gouvernement allemand a accepté les conditions des Alliés pour le ravitaillement de l'Allemagne.

La discordance qui s'était produite entre les Alliés et l'Allemagne, dans les négociations de Spa, relativement à l'incorporation de la flotte de commerce allemande au trust organisé pour le ravitaillement de l'Europe, est apaisée.

En France, on aime le courage. Les vœux nettes et la décision. C'est par là que M. Clémenceau a pu maintenir très haut l'esprit public à un moment où l'avenir était des plus sombres.

La guerre a coûté 180 milliards de dépenses publiques, sans compter les pertes subies par les particuliers dans les régions envahies (20 milliards); les budgets futurs exigent au moins 18 milliards, quand le budget normal de 8 milliards et demi a déjà tant de peine à s'équilibrer.

On a remarqué l'information disant que, jeudi, le cardinal Amette a eu un long entretien avec M. Clémenceau. Le même jour, il faisait annoncer son arrivée immédiate à Rome.

L'opposition de la Croatie à la domination serbe s'accroît. Le Temps annonce que le leader croate, Dr Raditch, a envoyé à la conférence de la paix une protestation votée par l'assemblée nationale d'Agram contre le régime que le gouvernement serbe cherche à introduire en Croatie.

Berlin commence à prendre l'aspect de Pétrograd.

Selon le correspondant du Daily Telegraph, on y va, pour la première fois, un défilé de gens quittant la ville avec des charrettes où ils avaient entassé tout ce qu'ils avaient pu emporter de leurs biens.

La Germania, l'organe catholique de Berlin, écrit, concernant la constitution du ministère en Prusse, que, étant données les intentions de Kulturkampf du gouvernement provisoire, la participation du parti du Centre au gouvernement semble difficile.

On a remarqué l'information disant que, jeudi, le cardinal Amette a eu un long entretien avec M. Clémenceau. Le même jour, il faisait annoncer son arrivée immédiate à Rome.

Il fait probablement rapprocher la visite à M. Clémenceau et le départ rapide du cardinal-archevêque de Paris. On peut aussi supposer que le voyage du prince de l'Eglise à Rome a pour objet la question des relations entre la France et le Saint-Siège.

LE PAPE ET LA LIGUE DES NATIONS

On sait que, au congrès pacifiste de Berne qui s'est tenu ces jours passés, la thèse de la participation du Saint-Siège à la Ligue des nations a été combattue par M. Auguste Forel, de Zurich, et par M. le professeur André de Maday, de l'université de Neuchâtel.

M. de Maday ajoute qu'il n'a nullement agi sous l'influence de sentiments anticatholiques et qu'il donnera la preuve de son libéralisme en entrant en lice pour l'abrogation des articles de la constitution fédérale qui sont dirigés contre les catholiques.

Après du congrès de Berne, signalons une excellente étude de M. le Dr Joseph Müller sur La condition juridique du Saint-Siège dans le système de la Ligue des nations, qui vient de paraître, en allemand, chez l'éditeur Otto Walter, à Oten.

Le général Allenby, commandant en chef des forces alliées du Levant, est attendu à Paris cette semaine.

M. Afonso Costa, le révolutionnaire portugais, a accepté de faire partie de la délégation portugaise à la Conférence de la paix.

Une mission de quatre sénateurs philippins arrivera aux Etats-Unis le 23 mars, afin de réclamer l'indépendance des Philippines.

L'Assemblée nationale yougo-slave a élu M. Pavlovitch, Serbe, radical dissident, comme président de l'Assemblée.

Le comité cantonal de l'association radicale vaudoise a voté, à l'unanimité, la résolution suivante: « Le comité cantonal de l'association radicale-démocratique vaudoise suspend ses relations avec le parti radical suisse jusqu'au moment où le parti lui aura donné des garanties suffisantes pour le maintien de nos institutions fédérales et la limitation de l'impôt de guerre répété tel qu'il a été voté par les Chambres fédérales. »

Nouvelles diverses

Le procès du comité d'Olten

Berne, 15 mars.

Il n'y a plus aucun doute que le procès du comité d'Olten va durer encore une dizaine de jours! Le tribunal, qui avait l'intention de siéger même le dimanche, s'est rendu à l'évidence et il a interrompu les débats samedi à midi, pour les reprendre lundi matin.

A la séance de samedi matin, trois nouveaux accusés ont été interrogés. D'abord, M. Victor Lang, qui est secrétaire de l'union ouvrière des sociétés de transport (Lucerne). Il a été emporté, après la séance du comité d'action du 10 novembre, quelques exemplaires de l'appel aux cheminots et a fait rapport dans une assemblée de cheminots à Lucerne, le 11 novembre, en engageant le personnel à se décider à la grève.

L'accusé interrogé ensuite fut Bernard Kaufmann, procureur de district à Zurich et président du syndicat des gardes-voie, etc. Il a un certain air de magistrat; il fait partie, comme membre ordinaire, du tribunal militaire de la cinquième division! Il raconte que M. le conseiller d'Etat Wätstein lui a fait part, le 7 novembre, de la résolution, proche, des millions de Russie, des dépôts d'armes et de l'intention du gouvernement de demander des troupes au Conseil fédéral.

L'accusé donne, de la séance du 10 novembre, la même version que ses collègues. Questionné par l'auditeur, il s'écrie: « Il n'est pas plus possible à un comité de grève qu'à quelqu'un d'autre d'éloigner d'une ville de 200,000 habitants les éléments dangereux. »

Les avocats de la défense interviennent pour affaiblir l'effet de cette conclusion logique. Ils prétendent que l'ordre public ne doit pas être nécessairement sauvé par ceux qui y sont appelés par la loi; cette mission peut être accomplie par des organes qui en ont la capacité effective!

M. Kaufmann donne encore des détails sur la scène assez pittoresque qui se passa dans les bureaux de la Togwach, le jeudi 14 novembre, où le comité d'Olten, occupé à rédiger la proclamation de fin de grève, se trouva interpellé par la troupe jusqu'à ce que le Conseil fédéral eût levé le blocus.

Charles Perrin, adjoint de M. Duby, dépose qu'il n'a fait rien d'autre que transmettre des renseignements. A ceux qui ont demandé des directions, il a simplement répondu par des informations, sans donner des ordres. Il dit que les cheminots romands auraient participé à la grève sans l'intervention de Huggler, à Lausanne, qui n'a pas eu grande autorité, venant de Zurich (on rit). Les gros fonctionnaires qui, à Lausanne, ont parlé contre la grève générale, y ont plus contribué que toute autre raison!

Interrompus à midi, les débats seront repris lundi.

PARTI RADICAL VAUDOIS

Le comité cantonal de l'association radicale vaudoise a voté, à l'unanimité, la résolution suivante: « Le comité cantonal de l'association radicale-démocratique vaudoise suspend ses relations avec le parti radical suisse jusqu'au moment où le parti lui aura donné des garanties suffisantes pour le maintien de nos institutions fédérales et la limitation de l'impôt de guerre répété tel qu'il a été voté par les Chambres fédérales. »

L'affaire Schœller

Communiqué officiel:

Les Filatures réunies de laine peignée de Schaffhouse et de Derendingen, dont M. Arthur Schœller était actionnaire, ont été inscrites sur les listes noires, et ne recevant plus de matières premières, se sont adressées au Département de l'économie publique, à différentes reprises, pendant le cours de l'année 1918.

Le Conseil fédéral regrette que la lettre adressée le 22 janvier 1919, par le conseil d'administration des filatures à titre personnel au chef du Département de l'économie publique, ait été communiquée à plusieurs personnes sans attendre la réponse que le département a soumise à l'approbation du Conseil fédéral.

Ainsi que cela a déjà été communiqué, il y a tout lieu d'espérer que la proposition à laquelle la famille Schœller a adhéré, permettra la reprise prochaine du travail.

L'assurance militaire

Les plaintes contre les lenteurs de l'assurance militaire continuent. Un sergent de la C<sup>o</sup> de mitrailleurs 1/29, tombé malade au service, durant les événements de novembre, a adressé requête sur requête à l'assurance militaire, et dix semaines sont écoulées sans qu'il ait obtenu de réponse.

On semble décidément prendre à tâche, dans certaines sphères de l'administration fédérale, de mettre de l'eau sur le moulin des antimilitaristes.

LE TARIF DE L'AVIATION

Nous avons dit que le prix des voyages en aéroplane qu'organise la direction de l'aérodrome de Dübendorf est de 50 fr. par quart d'heure.

Si le voyage excède 12 km., comptés à partir de Dübendorf, le tarif est de 75 francs.

Pour les voyages au sud de la ligne Gouggingberg, Buile, Dent de Jaman, Bex, Monthey, le tarif est de 125 fr.

L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES

Un industriel écrit aux Basler Nachrichten que l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre provoquerait moins de récriminations s'il était conçu autrement. Cet industriel recommande le système français, qui établit des catégories diverses de bénéfices à chacune desquelles correspond un tarif progressif.

L'ELECTRICITÉ ROMANDE

Le Grand Conseil de Fribourg a autorisé, dans sa dernière session, les Entreprises électriques à participer pour 500,000 fr. à la constitution de la Société de l'Energie de l'Ouest-Suisse (Eos), au capital de 5 millions. Cette Société a pour but l'utilisation des forces électriques de la Suisse occidentale, par l'achat et la vente de réserves d'énergie aux centrales d'électricité au moyen d'un réseau reliant ces dernières.

Pour les Serbes

Le Département fédéral de l'économie publique a donné l'autorisation de livrer cinq wagons de riz à la Croix Rouge serbe. Ces wagons seront accrochés au train qui part le 27 mars pour la Serbie, emmenant la colonie serbe de Suisse.

Les douanes

Les recettes des douanes en février ont été de 800,000 fr. inférieures à celles de février 1918.

Ce que M. Junod rapporte sur la Russie

M. Junod, qui remplaçait M. Odier comme ministre de Suisse en Russie, et qui vient de rentrer avec lui, a fait à un rédacteur de la Suisse libre les déclarations suivantes:

Si le régime bolchéviste ravage le pays où il est appliqué, le décime et la ruine pour plusieurs générations, il témoigne cependant de plus d'ordre qu'on ne l'imagine. Les massacres ont pris fin dès les premiers jours, de même que les exécutions en masse.

Aucun Suisse, que l'on sache, n'a été exécuté par les bolchévistes. Mais plusieurs de nos compatriotes ont été tués au cours d'émeutes.

M. Junod a plusieurs fois été menacé d'être emprisonné.

A part certaines discussions un peu vives, il a entretenu de bons rapports avec le gouvernement bolchéviste. C'était le seul moyen de sauvegarder les intérêts des nombreux Suisses de Russie.

Pétrograd et Moscou sont relativement paisibles, à part quelques fréquentes rixes et bagarres.

Mais ce sont des villes mortes et désolées. Tous les magasins, restaurants, cafés, hôtels, théâtres, sont clos. Le travail est entièrement arrêté dans les usines et les bureaux.

Pendant ce temps, le régime bolchéviste est devenu le paradis des fonctionnaires. Tout le monde est fonctionnaire. C'est la cité modèle que rêvent nos bureaucrates fédéraux.

Et le fonctionnaire est le seul moyen de ne pas mourir de faim, puisque tout travail est impossible hors de la sainte administration et que les biens sont nationalisés.

Aussi, nombre de bourgeois, poussés par la faim, sont-ils entrés dans l'administration bolchéviste.

L'administration est d'ailleurs bonne fille et reçoit les recrues sans difficulté. Seuls quelques bourgeois ou nobles irréductibles refusent de se plier à cette admirable organisation.

Les chefs du gouvernement, Lénine en tête, semblent avoir quelque respect pour les étrangers et particulièrement pour les Suisses.

La « nationalisation » des femmes n'est pas décrétée par le gouvernement. Certaines communes l'ont décidée, mais pas les grandes villes. Par contre, les formalités du mariage sont si fort simplifiées qu'on peut, officiellement, s'unir et se désunir dans un quart d'heure.

SUISSE ET POLOGNE

Le chargé d'affaires de Pologne en Suisse, M. de Modzelewski, a été reçu par le chef du Département politique, M. Calonder, qui lui a notifié la reconnaissance officielle de l'Etat polonais par le gouvernement fédéral.

Les radicaux zuricois pour le suffrage féminin

Le parti radical du canton de Zurich a discuté la question de l'initiative en faveur du droit de vote et de l'éligibilité des femmes. L'assemblée a adopté une résolution demandant l'égalité des droits politiques pour les femmes au point de vue cantonal et communal.

Les radicaux bernois aussi

L'association de la presse radicale du canton de Berne, s'est prononcée en faveur des droits politiques des femmes.

Nos bolchévistes

Le conseiller national Ilg, secrétaire des métallurgistes et membre du comité d'Olten, aurait affirmé que, en cas d'une nouvelle grève, les socialistes disposeraient d'un grand nombre de mitrailleuses allemandes. La Züricher Post somme M. Ilg de s'expliquer sur le propos qu'on lui prête.

Il s'est tenu, dernièrement, à Berne, une conférence féministe internationale dont on s'est assez peu occupé. Or, on apprend aujourd'hui, qu'il a été rendu, dans ce congrès, un livre sur la préhistoire socialiste, dû à la plume d'une agitatrice du comité d'Olten, Agnès Rohmann. Ce livre a été édité par la maison d'édition bolchéviste Promchox, à Berne.

La Papauté et le traité de paix

Au retour de son voyage à Rome, Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, a adressé au clergé et aux fidèles du diocèse une lettre pastorale dans laquelle il écrit :
« J'ai hâte d'assurer le Saint-Père de la peine profonde que ressentent les catholiques français de ne pas le voir au Congrès de la paix occuper la place qui convient au représentant de Dieu sur la terre.
« On l'a dit, quand Benoît XV tendait naguère le rameau d'olivier aux nations de l'Europe, déjà épuisées de sang et d'argent, ce fut une grande faute de leur part de n'avoir pas répondu à ce geste pacifique. Mais, aujourd'hui, c'est une faute plus grande encore d'ignorer le Souverain-Pontife pendant que se discute, à la Conférence de Paris, la paix du monde.
« Pourquoi la voix de Benoît XV, la seule qui puisse parler avec le plus d'autorité, ne peut-elle pas se faire entendre, maintenant qu'il s'agit de garantir l'avenir contre de nouvelles et épouvantables tueries ?
« C'est à cette époque, la plus tragique que la terre ait jamais vue, qu'une diplomatie de trop court horizon tient à l'écart des choses de la paix celui-là même qui est le porte-parole du Dieu de paix !
« Je crains que, en ne mettant pas la signature du Pape au bas du traité de paix, ce traité ne soit, tôt ou tard, déchiré comme un chiffon de papier ; de même que, si le Souverain-Pontife n'est pas placé à la tête de la Société des nations, celle-ci ne reste à l'état d'utopie et ne nous prépare de nouveaux désenchantements. »

Le maréchal Haig

(Officiel). — Le maréchal Haig est nommé commandant en chef des forces métropolitaines de la Grande-Bretagne, en remplacement du général sir William Robertson, nommé commandant en chef de l'armée du Rhin.

Le cas de Cottin

Paris, 16 mars. L'Echo de Paris a demandé à M. Georges Mandel, chef du cabinet de M. Clémenceau, si Cottin serait l'objet d'une mesure de grâce. M. Mandel répondit que Cottin, s'étant pourvu en revision, peut encore se pourvoir en cassation. M. Clémenceau, en qualité de ministre de la guerre, fera son rapport à M. Poincaré seulement lorsque l'arrêté sera devenu définitif. Jusque-là, le ministre de la guerre n'a pas à connaître de l'affaire Cottin.

La population de Milan

La statistique communale de la ville de Milan accusait, à la fin du mois de janvier, une population de 684,000 habitants. Le dernier recensement général de 1910 donnait à la capitale de la Lombardie une population de 599,000 habitants. Le mois de janvier a été caractérisé par une mortalité très élevée, due aux maladies infectieuses. Il y a eu 1820 décès, contre 550 naissances seulement. La pneumonie a fait 545 victimes ; la grippe, 364, et la tuberculose, 211.

Arrestation en Belgique

Anvers, 15 mars. La Sûreté militaire a arrêté l'ex-major de la garde civique d'Anvers, le nommé Albrecht, pour sentiments défaitistes et germanophiles pendant la guerre. L'ex-major Albrecht était une personnalité très connue du monde commercial anversois.

Encore un bruit

Rome, 16 mars. Selon le Giornale d'Italia, le capitaine de garde russe Obolensky, qui a longtemps été au service de la famille impériale russe, déclare que le tsar, la tsarine, leurs enfants et les autres grands-ducs sont toujours en vie. Il ne peut rien dire de plus. La famille impériale se trouve en un lieu sûr du nord de la Russie. (Cette nouvelle est bien improbable. — R.E.J.)

Le coup d'un sous-marin

Madrid, 15 mars. (Havas). — Au port espagnol du Ferrol, le sous-marin U. B. 48, qui avait été remis en état de naviger pour être remis aux Alliés, tenta de s'enfuir. Le sous-marin, au moment où il sortait du port, salua un navire de guerre, qui, soupçonnant que le sous-marin fuyait, se lança à sa poursuite, avec un remorqueur, parvenant à le capturer.
D'autre part, des dépêches parvenues dans la nuit disent que, au moment où les navires rejoignirent le sous-marin, celui-ci plongea rapidement, et l'équipage apparut sur les flots. Le navire de guerre recueillit l'équipage. Le sous-marin serait donc au fond de l'eau.
Le Ferrol, 16 mars. Le sous-marin allemand U. 48 a coulé à une grande profondeur, à trente milles du sémaphore de Ségo. Le premier Allemand sauté par le contre-torpilleur fut le commandant, qui tenait à la main un sac de voyage. Tout l'équipage a été arrêté et mis au secret à bord du croiseur Rio de la Plata. L'équipage d'un autre sous-marin, le U. 23, a été conquis, et le sous-marin, mis à sec, dans le bassin de Saint-Juñen.

Le sort de Constantinople

D'après un journal de Paris, le prélat qui exerce les fonctions de locum tenens du patriarcat œcuménique, aurait déclaré qu'il faut placer Constantinople sous l'autorité de ce patriarcat. Au nom du prélat doit-il s'agir, le conseiller légiste du patriarcat envoie au Temps la rectification suivante :
« Le patriarcat œcuménique n'a jamais eu des prétentions temporelles. Jamais il ne pouvait lui venir à l'idée de revendiquer Constantinople pour lui. Il demande la réunion pure et simple de Constantinople et de son hinterland à la Grèce. C'est le mandat dont le locum tenens du patriarcat œcuménique a été chargé, ainsi que la mission à laquelle il préside. Ce faisant, il est l'interprète des aspirations séculaires et de la volonté inébranlable de tous les Grecs irredimés. »

Nouvelle manifestation de M. d'Annunzio

La presse nationaliste italienne donne de longs extraits des principaux discours prononcés au Congrès national pour Fiume et la Dalmatie italienne, qui se tient actuellement. Dans une des dernières séances, lecture a été donnée d'un message de M. d'Annunzio, où celui-ci revendique, pour compléter l'Italie, toute la côte adriatique jusqu'à Valona, et se plaint de la pusillanimité du gouvernement italien. M. d'Annunzio parle ensuite avec dédain de la Conférence de la paix, où les délégués italiens sont réduits, dit-il, à assister impuissants à un jeu qui se joue autour du tapis vert, où l'hypocrisie, l'arbitraire et la vanité se sourient à leur aise, maquillées par la ruse wilsonienne. (!!!)

Dans le ministère autrichien

Vienne, 15 mars. (Gazette de Francfort). — Les journaux du soir publient l'accord intervenu entre les socialistes et les chrétiens sociaux au sujet de la nouvelle répartition des offices de l'Etat. Cet accord n'est cependant pas définitif dans toutes ses clauses. Ce qui est le plus étonnant pour la population c'est la retraite d'Otto Bauer, qui quitte les affaires étrangères, et son remplacement par François Klein. Ce dernier est un ancien ministre de la justice. Il s'est prononcé expressément, lors de la campagne électorale, en faveur du rattachement à l'empire allemand. De cette façon, les Allemands saluent son entrée au pouvoir avec satisfaction. M. Bauer reste président de la commission des affaires étrangères ; il prend, sur sa propre demande, en qualité de ministre sans portefeuille, le service de la socialisation. Le Dr Ellenbogen prend le ministère du commerce et le professeur Scheumpeier, de l'université de Graz, celui des finances. Le compromis est cependant combattu par la grande presse allemande.

Interruption des négociations de Posen

Les négociations engagées à Posen entre la commission interalliée, présidée par M. Noulens, et les plénipotentiaires allemands, au sujet des questions polonaises et prussiennes, sont complètement interrompues. Les délégués militaires allemands ont quitté Posen, en déclarant qu'ils devaient retourner à Berlin pour en référer à leur gouvernement. Les délégués civils sont partis à leur tour.
Un délai, qui expirait hier dimanche, avait été fixé aux plénipotentiaires allemands pour donner leur réponse aux propositions des Alliés. Il paraît peu vraisemblable que cette condition ait pu être remplie.

Plus de bals publics à Berlin

Sur la proposition des socialistes majoritaires, ordre a été donné de fermer tous les bals publics à Berlin.
Les journaux se félicitent de cette mesure. Ils déclarent qu'elle mettra fin au scandale des dernières semaines où l'on voyait une partie de la population danser, se livrer à la débauche et parcourir les rues en costumes de carnaval tandis qu'on se tuait dans les faubourgs.

Les événements de Russie

Préparatifs bolchévistes
Helsingfors, 14 mars. On mande de Pétrograd :
« Les troupes préparent hâtivement une seconde ligne de défense au nord de Pétrograd. Entre la ville et la frontière estonienne, se trouvent deux divisions avec 100 canons ; deux autres divisions qui devaient défendre Pétrograd ont été envoyées en renfort des troupes attaquées par Denikine.
« L'état-major moscovite prétend que l'armée rouge atteint Arkhangel le 1er mai. »

Assassinats à Kiev

Helsingfors, 14 mars. Les bolchéviks, après leur entrée à Kiev (capitale de l'Ukraine), ont fusillé le professeur Baranovsky, économiste, qui avait été récemment désigné pour représenter l'Ukraine à Paris. Ils ont assassiné ensuite le professeur Zabolny, chirurgien ; M. Efimenko, professeur ; onze journalistes russes, le président de la municipalité et le général Baibachan.

Le transport des voyageurs suspendu

Le Soviet des commissaires du peuple publie un décret suspendant le mouvement des voyageurs en Russie, du 18 mars au 10 avril. Cette mesure, dit-il, a pour but de permettre le ravitaillement des régions affamées, 3 millions de pounds de vivres attendant d'être expédiés, et le transport du charbon de la région du Donetz. Les lignes suburbaines, desservant les environs des grands centres et assurant les communications des ouvriers obligés d'aller chaque jour à leur travail, continueront de fonctionner. Il en sera de même du service postal.

La grippe dans l'Inde anglaise

Le rapport du major White, ex-commissaire sanitaire à Delhi, indique que l'épidémie de grippe aux Indes a causé la mort de six millions de personnes. Ce chiffre dépasse de moitié la mortalité due à la peste au cours des vingt-deux dernières années.
Cinq millions de décès ont eu lieu dans l'Inde britannique et un million dans les Etats indigènes.
L'épidémie a affecté entre 50 et 80 % du total de la population.

Académie française

MM. René Boylesse et Henry de Régnier ont donné lecture devant la commission nommée à cet effet des discours qu'ils doivent prononcer jeudi, jour de la réception de M. Boylesse sous la Coupole.
L'Académie a fixé au jeudi, 22 mai, les élec-

tions des successeurs aux fauteuils de MM. Jules Lemaitre et de Ségur.
Sont candidats jusqu'ici au fauteuil de M. Jules Lemaitre : MM. Henry Bordeaux, du Plessy, Fawvel, Abel Hermant, Tancrède Martel, Vigné d'Octon et Gaston Schefer.
Le fauteuil de M. de Ségur est brigué par MM. d'Avenel, André Beaumier, d'Esparbes, Robert de Fiers, de Lanzac de Laborie, Emile Picard, de Reiset et Valléry-Radot.
Enfin, l'Académie a décidé, en outre, de procéder, le 22 mai et non plus le 8 mai, ainsi qu'elle l'avait décidé antérieurement, à l'élection définitive de son secrétaire perpétuel.

Echos de partout

LES ALLIÉS EN SYRIE

Les anecdotes ne manquent pas pour montrer les difficultés que les Alliés rencontrent en Syrie.
A Beyrouth, le colonel français de Piepape recevait les autorités de la ville.
Entre une délégation de la magistrature. Le colonel réclame :
— Le président du tribunal pour faire les présentations.
Pas de réponse. Le colonel répète :
— Je demande le président du tribunal.
Alors, une voix douce dans l'assistance répond :
— Il est en prison pour vol.
Dans une autre ville, procédant encore à la réception des autorités, le colonel avise dans la salle une espèce de mendigot couvert de haillons, grondant de vermine.
— Expulsez-moi cet homme-là, ordonne le colonel.
— Pardon, lui dit un fonctionnaire, c'est le directeur des douanes.

MOT DE LA FIN

Les retraités d'un département français ont envoyé à leur sénateur une pétition pour qu'il intervienne en faveur d'une petite augmentation de leur pension. Le sénateur leur a gentiment répondu :
— Si vous voulez aboutir, faites comme tout le monde : mettez-vous en grève.

Confédération

Les fonctionnaires tessinois

On nous écrit de Lugano, le 14 :
L'association des fonctionnaires et employés de l'Etat du Tessin a donc menacé de se mettre en grève si on ne leur accorde pas immédiatement le 50 pour cent du supplément de traitement qu'elle exige ; la dépense totale grèverait le budget d'une bagatelle de 2,500,000 fr. ! Le Conseil d'Etat n'a pas failli et le Grand Conseil l'a appuyé ; il veut payer immédiatement la moitié de l'indemnité déjà adouée l'année dernière ; mais il n'entend pas se plier à un ultimatum ; surtout, il n'admet à aucun prix le droit de grève des fonctionnaires.
Il paraît que, devant cette attitude résolue, les fonctionnaires se sont ravisés ; ils demandent à être entendus par le gouvernement.
Cet épisode a ouvert les yeux sur la plaie du fonctionnarisme qui ronge le corps de l'Etat tessinois. Depuis un quart de siècle, le fonctionnarat s'est furieusement développé. Là où, jadis, à l'époque du régime conservateur, suffisaient deux employés aux appointements modestes, maintenant on en trouve quatre, six et même davantage. Le régime conservateur s'était rendu parfois coupable d'exclusivisme au point de vue politique, mais il a toujours eu à cœur l'économie. Point de places de faveur. Le régime qui lui succéda multiplia allégrement les places en jetant à l'opposition des « morceaux » pour acheter son acquiescement, ce qui, malheureusement, n'a que trop bien réussi. Et le résultat, le voici, signalé par le Popolo e Libertà d'hier : Encombrement de fonctionnaires et d'employés ; qualité inférieure de quelques-uns ; raisons non d'ad-

ministration, mais de politique dans le choix d'un bon nombre ; rétribution insuffisante et travail médiocre en quantité et en qualité. »

Société suisse des commerçants

Le quarante-cinquième rapport annuel du comité central de la Société suisse des commerçants vient de paraître. Il relève l'admission du personnel du sexe féminin dans l'association et l'organisation de commissions de jeunes. Il motive l'entrée de la société dans la Fédération des employés.
Un certain nombre de chapitres relatent les questions de politique professionnelle ou sociale : allocations de renchérissement, paiement du salaire pendant le service militaire, réduction des heures de travail, congé du samedi après midi, assurance-accidents, législation fédérale sur les arts et métiers, action fédérale de secours, etc. Dans un chapitre spécial, le rapport s'étend sur l'activité des institutions de prévoyance de la société : caisse-maladie, caisse de prévoyance contre le chômage, caisse de secours et d'allocations pour renvois arbitraires, etc.
Le Journal suisse des commerçants, organe de la société, a un tirage de 23,100 exemplaires.

Nos socialistes

Les socialistes lussembourgeois vont avoir, dès le 1er avril, leur journal quotidien, M. Naïve en sera le directeur. On assure que le millionnaire Suter a laissé, avant de partir pour Paris, une forte somme destinée au lancement du nouveau quotidien.
M. Graber, conseiller national, a déclaré qu'il ne serait plus candidat ni au Conseil national, ni au Grand Conseil neuchâtelois, ni au Conseil d'Etat de son canton.

Un exemple

L'importante fabrique de câbles de Cortaillod (Neuchâtel) a décidé d'admettre son personnel à participer aux bénéfices de l'entreprise. Une part de ceux-ci sera répartie pour 20 % également entre tous les ayants-droit, et pour 80 % proportionnellement aux années de service et au nombre d'enfants de moins de 16 ans.

TRIBUNAUX

Mme Gertsch condamnée
Le tribunal de Borne vient de rendre son jugement dans l'affaire de dissimulation de denrées alimentaires, où était impliquée la femme du colonel Gertsch. Les époux Gertsch ont été libérés de l'accusation d'accaparement ; mais Mme Gertsch a été reconnue coupable de violation de l'arrêté fédéral concernant le ravitaillement du pays en graisses et en huiles et condamnée pour ce fait à 500 fr. d'amende ou à 100 jours de prison. En outre, la quantité de denrées dissimulées — environ 70 kilos — reste confiscatoire.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le commerce de l'or

Un certain nombre d'individus ont été traduits devant la justice suisse, sous l'accusation de commerce illicite de l'or. Ces individus, presque tous du pays, parcouraient la Suisse centrale et méridionale et y recueillaient tout l'or qu'ils pouvaient trouver, pour l'expédier ensuite dans la Suisse orientale, d'où le précieux métal passait la frontière en contrebande. On a trouvé, chez quelques inculpés, pour plus de 10,000 fr. d'or.

Un assassinat

Dans la nuit de samedi à hier, vers 2 heures, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Boujean, près Yverne, un jeune employé postal nommé André a été frappé d'un coup de couteau et a succombé peu après. L'assassin, un nommé Frei, qui était venu au café dans l'intention de provoquer sa victime, a été arrêté.

Etreintes du passé

Le vendredi passa. Puis vint l'aurora ensoleillée, sous la brume d'été de ce 1er août que des êtres de toute nation ne devaient jamais oublier.
Michel était parti, dès l'aube, en auto, pour Paris. Dans la matinée, arrivèrent les journaux apportant la foudroyante annonce de l'assassinat de Jaurès, et les derniers télégrammes sur les négociations encore en suspens. Sous les mots qui tentaient de prêcher un dernier espoir, s'accrochaient la terrible certitude que, désormais, le sort en était jeté, la sanglante mêlée était proche... si proche...
La voix brève et haletante, Vanja lisait les feuilles à Mme Corbiéry. Puis elle laissa retomber le papier et, la regardant, elle fit saisha échapper :
— Oh ! mère, mère, est-ce que vous ne croyez pas que maintenant la guerre est certaine ?
Tout bas, les paupières voilant ses yeux, une seconde, Mme Corbiéry dit :
— J'en ai peur... bien peur...
— Alors... Michel va partir ?
— Oui...
Vanja passa la main sur son front. Mais elle n'eut ni une plainte ni même une exclamation. Elle avait appris à souffrir en silence. Ce danger qu'allait courir Michel, c'était aussi l'expi-

tion, pour elle... La séparation, d'abord... Et puis, après ?... quoi ?...
— Mère, je sais aller retrouver Michel à Paris... savoir ce qu'il en est...
— Ma pauvre petite enfant, si la mobilisation est décidée, il va venir nous l'annoncer tout de suite... nous dire adieu...
— Oui, car il partirait le premier jour, je le sais... Alors, vous comprenez, mère, que je ne veux pas perdre un seul des instants qui nous restent à passer ensemble !
— Et si vous vous croisez ?... S'il revient pendant que tu vas le chercher à Paris ?... Ma Vanja, le plus sage, c'est de l'attendre ici...
C'était vrai. Et Vanja dut accepter, sans agir, la courtoisie et lente fuite des minutes qui ne lui apportait aucune révélation. Elle essaya de téléphoner. Mais Michel n'était pas chez lui. Attendre... il fallait attendre... Et les heures continuèrent à s'égrenner.
Monique, elle aussi, comprenait l'approche de la tragique épreuve. Courageuse, elle se taisait ; mais l'altération de son jeune visage parlait bien haut. Dans l'après-midi, elle sortit pour une course de charité auprès d'une femme malade.
Vanja, incapable de s'occuper, vint s'asseoir dans le jardin, auprès de la chaise longue où Mme Corbiéry s'obligeait à tricoter pour distraire son attente. Il faisait bon sous les arbres, et la senteur fine d'un massif de verveine imprégnait l'air chaud. Etait-il possible que la catastrophe imminente fût une réalité ? — non pas un cauchemar dont le réveil allait venir...
De Michel, toujours rien.
Soudain, dans l'air paisible, une cloche tinta, la cloche de l'église qui se mettait à sonner.

Vanja se dressa :
— Mère, vous entendez ? Qu'est-ce que cela ?... Pourquoi la cloche sonne-t-elle ?
— C'est le tocsin...
— Le tocsin ? répéta-t-elle, sans comprendre.
— Oui, le tocsin... C'est la guerre !
Oh !...
Elles se regardaient avec la même angoisse en tout leur être. La cloche vibrait toujours, dans la brise d'été qui embaumait les fleurs.
— Ma pauvre petite Vanja ! fit Mme Corbiéry avec toute son âme, oubliant, comme toujours, sa propre peine...
« Elle ne poursuivait pas. Un roulement d'auto grondait sur la route. Au détour d'une allée qui amenait de la maison, apparut le vieux valet de chambre, aussi pâle que Mme Corbiéry elle-même.
— Madame, M. Michel arrive !... On sonne le tocsin pour la mobilisation !
Vanja s'était jetée vers la maison près de laquelle s'étendait, en effet, le roulement de l'auto.
Poudreuse d'une course folle, Michel en descendait. Elle bondit vers lui, avec un cri désespéré.
— Michel !... Alors, c'est vrai ?... Tu pars ?... Il inclina la tête. La voix brisée, elle murmurait follement :
— Michel, je ne veux pas que tu partes ! Ne me laisse pas !... Je n'ai plus que toi !...
« Oh ! la voix assurée, caressant ses cheveux :
— Chut ! Vanja chérie... Ne dis pas de ces vaines paroles !... Tu sais bien qu'il faut cette séparation !... Où est maman ?

— Là, dans le jardin...
— Elle sait ?...
— Le tocsin vient de nous apprendre...
— Je suis accouru lui dire adieu, à Monique aussi, — pauvre petite enfant !... — André part demain... Et puis, vite, je retourne à Paris, où je te remènerai, mon cher, cher amour, égoïstement, pour l'avoir jusqu'à la fin...
— Toi, tu pars ?... quand ?...
Il eut une imperceptible hésitation :
— Je pars ce soir...
— Oh ! ce soir !...
Elle ne dit rien de plus... Il fallait accepter... Ah ! oui, tout se paye... Mais comme elle payait cher !...
Sa voix devenue brève, Michel achevait :
— Veux-tu, chérie, te préparer vite ?... Je n'ai qu'un instant à te dire...
Péniblement, elle articula :
— Oui, tout de suite... Va trouver mère pendant ce temps.
Bientôt, elle fut prête. Pourtant, elle agissait ainsi que dans un rêve mauvais. Machinalement, ses lèvres répétaient les petites phrases terribles : « La guerre est déclarée ! Michel part ! » comme pour obliger son cerveau à y croire, alors qu'il s'y refusait encore. Et cependant déjà, tout son être se glaçait, dans la conscience de l'immunité des plaintes, des révoltes, des pleurs... Le même calme tragique qui s'était abattu sur elle, près de Sonia mourante, ce même calme l'enveloppait devant l'Inexorable.
— Vanja ! viens-tu ? appela Michel.
Elle se rapprocha de la fenêtre. Un regret intense la poignait qu'il ne remontât pas une

derrière fois dans la chambre où tous deux venaient de vivre, peut-être, les dernières heures de leur chère intimité. L'impression la torturait qu'ils allaient connaître les suprêmes minutes d'une vie à deux qui jamais ne recommencerait ; et cette impression était si aiguë qu'elle mordait ses lèvres pour ne pas laisser échapper un cri. De la fenêtre, se dormant, elle jeta simplement :
— Me voici, Michel, je descends tout de suite.
Et l'aperçut auprès de sa mère. Il avait mis un genou dans le sable, à côté de la chaise longue, pour lui parler de plus près. Elle, aussi, l'avançant une main, semblait lui répondre, la main posée autour de son cou, tandis qu'il penchait la tête vers elle.
« Ah ! qu'ils paraissaient unis ! Entre eux, il n'y avait pas d'inévitable secret... Leurs deux âmes pouvaient, non pas seulement s'aimer, mais s'estimer avec une divine confiance !
(A suivre.)

Publications nouvelles

Les Allemands à Lille. Pierre Bose. Librairie Kundig, rue du Rhône, 4, Genève. Prix : 4 fr. 50.
Dernière suite de rapides croquis, croquis de réalités souvent douloureuses et tragiques, mais pittoresques aussi et amusantes parfois, l'auteur montre que la guerre est une excellente révélatrice des qualités et des défauts d'une nation.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Notre approvisionnement en charbon
D'après la Gazette de France, une convention a été conclue entre le Conseil fédéral suisse et le Syndicat des mines du Rhin et de la Westphalie...

L'impôt sur les spectacles
Plusieurs villes suisses tirent une appréciable recette de l'impôt sur les spectacles et divertissements. La ville de Lausanne a encaissé de ce chef 53,200 fr. en 1917 et 44,000 fr. en 1918.

Les chaussures
Il y aurait en Suisse, dans nos fabriques et nos magasins de chaussures, de quoi fournir dix-sept paires de souliers par tête de population. Et l'on continue à payer les chaussures à des prix exorbitants.

La crise des transports en France
L'Echo de Paris rapporte que 3000 habitants d'Albi-Léotard, près Béziers, que l'administration abandonne sans secours au milieu des ruines de leur cité, ont fait une manifestation pour exprimer leur détresse.

Le même journal dit que, à Bordeaux, 57 navires chargés de pommes de terre attendent depuis un temps plus ou moins long qu'on les débarrasse de leur cargaison qui pourrit à bord. On mande d'Anouy (Nord) au même journal que 720 tonnes de pommes de terre et 72 tonnes de viande congelée sont restées en panne dans cette gare depuis le 15 décembre jusqu'en février dernier. On a dû enfouir 65 tonnes de viande gâtée et 400 tonnes de pommes de terre pourries.

FRIBOURG

Œuvre des missions intérieures

Le carême est le temps des bonnes œuvres et de l'aumône. Or, il ne saurait y avoir d'œuvre meilleure et d'aumône plus belle que celles qui secourent les âmes. Puisque la charité est à la hauteur des besoins actuels de nos paroisses de mission ! Le comité s'est vu, l'année dernière déjà, obligé d'augmenter les traitements des curés et des vicaires, et il doit, cette année, faire un nouvel effort dans ce sens.

Pour ces motifs, comme pour répondre à l'appel pressant de Mgr notre Evêque dans son mandement, on voudra bien, comme de coutume, mieux encore si possible, accueillir avec empressement les personnes dévouées qui ont accepté la charge de quêteuses, et qui commenceront, dès ces jours prochains, leurs charitables tournées. Que Dieu bénisse leurs démarches, et récompense les généreux donateurs !

Conférence
L'opinion publique suisse est saisie depuis peu de temps du cas de nos concitoyens, très nombreux, qui ont eu à souffrir des procédés arbitraires des Etats belligérants. Ces Suisses, qui ont été contraints parfois de quitter dans les 48 heures le pays où ils étaient établis, en perdant brusquement la situation honorable qu'ils s'étaient faite, et qui ont passé par les angoisses les plus poignantes et les crève-cœur les plus douloureux, ont formé une société pour la défense de leurs intérêts désastreusement lésés ; c'est l'Association des Suisses lésés et expulsés de l'étranger.

Afin d'intéresser le public à leurs revendications, le professeur Joseph Bourquin, de Lausanne, a entrepris une tournée de conférences. Il en donnera une à Fribourg, vendredi 21 mars, à 8 h. 1/2 du soir, à l'hôtel de la Tête-Noire. Elle est intitulée : Plusieurs milliers de Suisses innocents emprisonnés ou expulsés par les Etats belligérants. M. Bourquin exposera une douzaine de cas, parmi les plus criants, d'injustices commises à l'égard de nos concitoyens.

La conférence est gratuite ; elle sera suivie d'une discussion, le cas échéant.
Récital Georgette Güller
Mlle Güller, que nous aurons le plaisir d'entendre demain mardi, 18 mars, à la Grande-voix, vient de donner à Genève, un récital qui a été un véritable triomphe. Qu'on nous permette de reproduire ici quelques fragments de la critique musicale que M. A. Moser, de Genève, lui consacre, lequel critique est, en général, fort redouté des artistes.

Nous marquerons, dit-il, d'une pierre blanche la soirée d'hier, qui nous fut une grande joie et une compensation pour tant de concerts médiocres auxquels notre profession nous oblige d'assister. Doute de qualités de premier ordre, Mlle Güller est assurément l'une des meilleures pianistes qui nous ait été donné d'entendre ces années dernières. Elle allie à un charme extrême une sensibilité très grande, un sens musical, un goût et un équilibre bien rares chez une artiste de cet âge. Dans la longue série de concerts qui se succèdent, la séance d'hier soir restera l'un de nos meilleurs souvenirs.

Une telle appréciation, émanant d'un critique autorisé, se passe de commentaires. Nous espérons que le public fribourgeois saura profiter d'une telle aubaine artistique, et que c'est devant de nombreux auditeurs que Mlle Güller se fera entendre demain.
Les billets sont en vente au magasin de musique von der Weid, et le soir à l'entrée de la salle. Service de tramways à la sortie.

CONFÉRENCES DE SAINT-NICOLAS

La constance des martyrs œuvre de la puissance de Jésus

Le R. P. Jacquin, professeur à l'Université, avait bien voulu accepter de parler sur ce thème que ses études lui ont rendu familier, et il l'a fait avec une éloquence puissante qui a ravi le nombreux auditoire d'hier soir.

La mort des martyrs n'est pas un accident imprévu dans l'œuvre de Notre-Seigneur ; elle avait été annoncée par le Christ lui-même, lorsqu'il envoya ses apôtres à la conquête du monde. Cette faiblesse finalement victorieuse devait manifester la puissance divine qui la soutenait. On s'en rend compte en examinant la constance des martyrs parmi d'horribles supplices et on remarque que cette constance ne ressemble à aucune autre.

La durée des persécutions, la qualité et le nombre des personnes qu'elles atteignent, la variété et l'horreur des supplices employés pour vaincre leur patience, alors que, comme nous, plus que nous, elles devaient en ressentir l'atroce cruauté, tout cela pose un problème et nous invite à conclure qu'une pareille constance dépasse les forces humaines.

Pourtant on objecte que des païens, des hérétiques, en de pareilles circonstances, ont montré un courage similaire ; c'est loué et prudence de ne pas affirmer trop vite la présence d'une force divine. Mais, seuls, nos martyrs ont fait preuve, en face de la mort, d'une douceur qui était le reflet de la sainteté, c'est-à-dire de la présence du Christ en eux ; seuls, ils ont exercé, par leur sang versé, un apostolat largement fécond, et ceci n'a plus rien d'humain. Ils continuaient l'œuvre commencée sur la Croix par Notre-Seigneur, œuvre que nous devons réaliser à notre tour par l'acceptation chrétienne de la souffrance qui fera de nous les témoins du Christ devant notre conscience et devant le monde.

Le R. P. Jacquin a été écouté dans un recueillement profond, et sa voix grave et forte, son action oratoire ont encore ajouté à la beauté d'un sujet qui est l'un des plus impressionnants de l'apologétique chrétienne.

Association cantonale des étudiants suisses

L'assemblée, tenue hier par l'association cantonale des étudiants suisses, dans la grande salle du Lycée, a été fréquentée par une nombreuse assistance et a eu un plein succès. On a longuement applaudi la très belle conférence de Mgr Esseiva, Prévoit de Saint-Nicolas. Nous reviendrons sur cette réunion.

Bonnes œuvres

M. Jules Gerret-Rothey, décédé dernièrement à Prez-vers-Noréaz, a fait, dans son testament, entre autres bonnes œuvres, les libéralités suivantes :

1000 fr. pour une messe fondée ; 1000 fr. en vue de la construction d'une chapelle ; 1000 fr. aux RR. PP. Capucins de Fribourg, pour des messes ; 2500 fr. au Fonds de sacristie de l'église de Prez ; 2000 fr. pour les aspirants pauvres à l'état ecclésiastique de la paroisse de Prez ; 500 francs au Fonds du chauffage de l'église de Prez ; 500 fr. à l'Œuvre de la propagation de la foi ; 500 fr. à l'Œuvre des Missions intérieures de la Suisse ; 500 fr. au Fonds de mission de la paroisse de Prez, et, en outre, les montants nécessaires pour la célébration de diverses messes.

M. Gerret, qui avait débuté dans la vie en étant simple domestique de ferme, sans aucune fortune, a su, par son travail et son économie, se créer une très jolie situation. Il laisse le souvenir d'un excellent chrétien, que beaucoup de jeunes gens devraient imiter aujourd'hui. Son beau testament est le digne couronnement d'une vie bien remplie et exemplaire.

Assistance en cas de chômage

En exécution des dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral du 5 août 1918, concernant l'assistance en cas de chômage dans l'industrie et les métiers, il s'est créé, avec siège social à Fribourg, rue de Romont 17 (Chambre de commerce), un Office industriel fribourgeois pour l'assistance en cas de chômage. Cette institution fonctionne sous le contrôle et la surveillance de la Direction de l'Intérieur, qui a chargé de l'organisation de l'assistance en cas de chômage pour tout le canton.

Sont soumis à l'arrêté du Conseil fédéral du 5 août : a) Toutes les entreprises privées soumises à la loi sur les fabriques ; b) Tous les artisans occupant des ouvriers ; c) Tous les patrons occupant des apprentis salariés.
Ceux d'entre les intéressés qui n'ont pas encore adhéré aux engagements d'une association professionnelle organisant pour son propre compte l'assistance en cas de chômage ont l'obligation de s'annoncer immédiatement auprès du Secrétariat de l'Office susmentionné. Celui-ci mettra à leur disposition tous renseignements et formulaires.

Au nom du Conseil d'administration de l'Office industriel fribourgeois pour l'assistance en cas de chômage :

Le Secrétaire, J. Oberson. Le Président, Léon Daguet.

Font encore partie du Conseil d'administration de l'Office :

Vice-Président : M. Antoine Fragnière, imprimeur, Fribourg ; caissier : M. Romain Steinauer, négociant, Fribourg ; M. Ignace Comte, député, Fribourg ; M. Gyger, directeur, Marly ; M. Jules Monney, commerçant, Fribourg ; M. Paul Bondallaz, secrétaire de la Direction de l'Intérieur ; M. Bongni, gérant, Guin ; M. Dumas, conseiller com. Romont ; M. Despond, syndic, Bulle ; M. Henri Butty, syndic, Estavayer-le-Lac ; M. Zimmermann, administrateur de l'Office cantonal du travail.

Pour les familles Bechler et Colling

M. Bugnon, Guinzel, 5 fr. ; Pensionnaire de la Chassotte, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. Pius Tinguely, La Schürra, 5 fr. ; M. l'abbé Gremaud, professeur au Collège, 5 fr. ; Anonyme, Collège, 5 fr. ; J. C., 20 fr. ; M. Léopold Bourgnecht, 10 fr. ; Anonyme, 50 fr. ; M. et Mme Arnold Kesser, 10 fr. ; M. et M. Artur RENEVEY, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; MM. Blanpain, frères, Fribourg, 30 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; M. Charles Geissmann, Fribourg, 25 fr. ; 1re classe B de l'Ecole secondaire de jeunes filles, Gambach, 22 fr. ; M. Georges Michel, 1 fr. ; M. Mayer, 2 fr. ; M. Jean Soldati, peintre, 5 fr. ; M. Louis Meuwly, couvreur, 1 fr. ; M. Ulrich Marion, tailleur, 5 fr.

Caisse hypothécaire

La Caisse hypothécaire du canton de Fribourg a réalisé l'an dernier un bénéfice de 399,798 fr. 98, report de 50,109 fr. 59 compris. L'Assemblée des actionnaires a décidé de répartir ce montant comme suit : 330,000 fr. aux actionnaires, soit 5 1/4 % du capital de 6 millions ; 20,000 fr. à la réserve pour impôt de guerre, et le solde, 49,798 fr. 98, à compte nouveau.

Le mouvement de la Caisse a été en 1918 de 30,799,424 fr. 35, tandis qu'il avait été de 25,359,850 fr. en 1917. En dehors du capital-actions (six millions) et des diverses réserves (200,000 fr. de réserve statutaire, 901,600 fr. de réserve supplémentaire et 80,000 fr. de réserve de conversion), la Caisse disposait, fin 1918, de 22,187,500 fr. d'obligations foncières ou cédulaires à long terme, et de 13,832,465 fr. de cédulaires à court terme. Le montant total dû par obligations hypothécaires à la Caisse s'élevait, en clôture d'exercice, à 40,439,526 fr. 13 ; il était inférieur de 1,217,889 fr. à celui de la fin de 1917.

Le rapport de la Direction contient d'intéressantes considérations d'ordre économique. Il signale aussi l'obligation qui s'est trouvée la Caisse hypothécaire, à la suite du renchérissement persistant de l'argent, d'élever dès le 1er janvier 1919 le taux de ses prêts du 5 au 5,30 %.

Les tabacs de la Broye

Le pesage des tabacs vient de s'achever dans la Broye. On évalue la quantité pesée à 6500 quintaux métriques, ce qui donnerait, à raison de 300 fr. le quintal, un rendement de près de deux millions de francs.

Football

La partie de football n'ayant pu être disputée entre les premières équipes du F. C. Jung-Boys, de Berne et le F. C. Fribourg, elle fut remplacée par le match de championnat cantonal entre Collège 1 et Fribourg B. Après une partie très disputée, le match est resté nul, chaque équipe ayant marqué 1 but. Hier, à Morat, pour le même championnat, Fribourg III a battu Morat I, par 4 buts à 1.

Soupes populaires

8me liste de dons

Mme veuve Philippe Clément, 5 fr. M. et Mme de Montenach, 30 fr. M. Wäber, 10 fr. Anonyme, 2 fr. M. J. Phil. Renevey, 5 fr. P. A., 10 fr. M. Jean de Schaller, 5 fr. M. Charles Geissmann, 30 fr. Anonyme, 0 fr. 50. Anonyme, Léchelles, 50 fr. M. Morand, professeur au Collège, 5 fr. M. Schwob, en nature. M. V. Nouveau, conseiller communal, 10 fr. M. V. Ressler, boulangerie, 10 fr. M. Léon Brohy, employé à l'Edilité, 20 fr. La Cécilia, choriste mixte de Saint-Jean, 10 fr. 42. Comp. Singer, 10 fr. M. Ch. Schwyder, directeur, 25 fr. M. Léon Buclin, 5 fr. Monastère de la Visitation, 5 fr. M. Georges Clément, en nature. Chaussures Modernes, S. A. Marty, gérant, 20 fr. M. P. de Z., Gambach, 100 fr. M. Henri Carrard, 10 fr. Convict Albert Baum, 5 fr. Anonyme, 50 fr. Mme veuve G., 5 fr. M. le chanoine Weber, 10 fr. Anonyme, 2 fr. M. Max de Techtmeron, 7 fr. Anonyme, 2 fr. M. Crausz, professeur, 5 fr. P. A., 5 fr. M. H. Hogg-Mous, 5 fr.

Total : 473 fr. 92 ; listes précédentes : 4663 fr. 75 ; total à ce jour : 5137 fr. 67.

Une retraite

Une retraite pour les personnes en service sera prêchée, du 19 au 23 mars, par le révérend Père Messelod, missionnaire de Saint-François de Sales. Les exercices commenceront à la villa Miséricorde, mercredi, 19, à 4 h. 1/2 et se termineront dimanche, 23 mars.
Tous les jours, à 5 h. 1/2 du matin, messe et instruction, et à 4 h. 1/2 du soir, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Fête de saint Joseph

Mercredi 19 mars
Couvent de Montorge
7 h. 1/2, sermon allemand, suivi de l'office et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.
2 h., sermon français et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Calendrier

Mardi 18 mars
Saint Cyrille, évêque et docteur de l'Eglise
Saint Cyrille fut évêque de Jérusalem sous Julien l'Apostat. Les ariens, voulant lui enlever son évêché, l'accusèrent d'avoir vendu les ornements de l'église et d'en avoir distribué le prix aux pauvres. († 386.)

STIMULANT
Après le dîner et le souper

Dernière Heure

Les droits de la Belgique

London, 17 mars.
Le Times vient de publier trois articles sur la situation actuelle de la Belgique, dus à la plume de Herbert Samuel, ancien ministre anglais. M. Herbert Samuel dit que la Belgique a un droit de priorité sur toute autre nation et même sur la France, dans les indemnités et les compensations qui seront obtenues de l'Allemagne. Ce droit lui est dû en vertu d'un traité stipulé avec la France, l'Angleterre et la Russie, au mois de février 1916.

Le roi des Belges chez les Américains

Bruxelles, 17 mars.
(Havas.) — Les journaux annoncent que le roi sera cette semaine au grand quartier-général américain, à Chaumont. Il y sera l'hôte du général Pershing.

La constituante prussienne

Berlin, 17 mars.
(Wolff.) — L'Assemblée nationale constituante de Prusse a renvoyé à une commission de 27 membres le projet de loi sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics.

Un nouvel attentat contre Lénine

Copenhague, 17 mars.
(Havas.) — On annonce qu'une nouvelle tentative a été faite pour assassiner Lénine. Au moment où il passait en automobile à Moscou, plusieurs coups de feu ont été tirés d'une maison. Lénine n'a pas été atteint. Son chauffeur est blessé. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

La légende des Romanof

Rome, 17 mars.
Mlle Stéphanie Turr, qui doit être la fille du fameux général hongrois Turr, général de Garibaldi, revenue à Rome après un voyage de trois semaines en Hongrie et en Autriche allemande, dans une interview au Giornale d'Italia, dit s'être rencontrée en train, entre Vienne et Innsbruck, avec le prince Obolensky, gentilhomme russe qui était en très grande intimité avec la cour impériale russe.

Le prince a affirmé que rien ne lui avait échappé de ce qui était arrivé à la famille du tsar Nicolas. Comme capitaine de la garde, il a toujours été près des souverains russes et il espère retourner auprès d'eux dans un temps plus ou moins éloigné. Il a assuré que le tsar et ses enfants, qu'on a fait mourir tant de fois, vivent toujours, peut-être au nord de la Russie. Il n'a pas voulu en dire plus long.

Les pourparlers de Posen repris

Posen, 17 mars.
(Havas.) — La délégation allemande est revenue à Posen, samedi matin. Les pourparlers ont été repris.

Les libéraux italiens

Milan, 17 mars.
Le conseil de l'association libérale de Milan a pris l'initiative d'organiser un congrès des associations libérales de Rome, Milan, Turin, Gènes, Naples et Florence, qui aura lieu à Rome. En attendant, on organisera un congrès restreint à Gènes.

L'association libérale de Milan se place, pour la liste électorale, sur le terrain du scrutin de liste avec de larges circonscriptions.

Le cardinal Bourne

Rome, 17 mars.
Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, est arrivé à Rome vendredi dernier, venant de Trieste. Il avait traversé l'Autriche en rentrant d'un long voyage en Orient, où il a visité les établissements religieux de Constantinople, des Lieux-Saints et de toute l'Asie mineure.

Le cardinal-archevêque de Naples

Naples, 17 mars.
Le cardinal-archevêque, Mgr Prisco, est dans des conditions de santé très alarmantes. (Avant d'être évêque, Mgr Prisco était professeur de philosophie au séminaire de Naples ; il avait été l'un des premiers à suivre les directions de l'enseignement de philosophie d'après saint Thomas d'Aquin.)

Grève des tailleurs

Turin, 17 mars.
Les tailleurs de Turin, qui s'agitent depuis longtemps pour avoir la journée de huit heures et une augmentation de salaire, après une série de réunions organisées par le bureau populaire catholique et après des démarches inutiles auprès des entreprises, ont déclaré la grève.

Bagarre à Séville

Séville, 17 mars.
(Havas.) — A l'issue d'une réunion, où les orateurs radicaux ont prononcé de violents discours, des bagarres se sont produites. Des coups de feu ont été tirés. La gendarmerie a chargé. Il y eut deux morts et plusieurs blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

SUISSE

Le procès de Berne

Berne, 17 mars.
Le procès de la grève générale a repris ce matin, à 8 heures. On a continué l'interrogatoire des accusés.

On a interrogé d'abord le secrétaire de la fédération suisse des syndicats ouvriers, M. Dürr, qui a protesté contre l'allegation que des ouvriers suisses auraient reçu de l'argent de l'étranger. Cet argent, dit-il, aurait été refusé avec indignation.
Le conseiller national Ryser explique son attitude et met sa conscience au-dessus des ordres

militaires, sur quoi le grand-juge lui demande si la conscience de l'ouvrier n'est pas aussi au-dessus des injonctions du comité d'action d'Olen.

De la viande congelée

Berne, 17 mars.
L'office fédéral de l'alimentation, pour remédier à la pénurie de bétail de boucherie, va mettre sur le marché, ces jours prochains, des quantités considérables de viande congelée provenant du bétail abattu par les soins du service du ravitaillement. Cette viande sera fournie par wagons ou demi-wagons aux associations de bouchers et services communaux de ravitaillement, au prix de 4 fr. 80 le kilogramme, et revendue au détail pour 5 fr. 30.

Les incidents de Granges

Soleure, 17 mars.
Le tribunal de district a condamné à 4 semaines de prison le député au Grand Conseil, Rudl, de Granges, pour exercice abusif de fonctions officielles et actes de sabotage lors de la grève générale.
Sept autres chefs de la grève de Granges ont été condamnés, pour des délits semblables, à des peines variant de 7 jours à 3 semaines.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

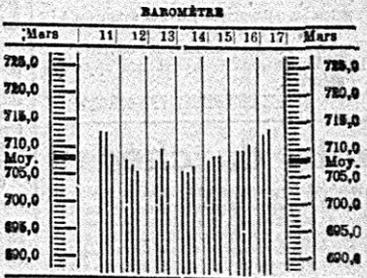
Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.
Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, lundi, répétition pour les soprani et altos.
Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique, à la Halle des Grand-Places.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 15 mars :
Œufs, 1 pour 35 centimes. Pommes de terre, 55 centimes, 1 fr. 10. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 50-70 cent. Carottes, 5 à 25 cent. Poireau, la botte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 30 cent. Oignons, le kilo, 60-80 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Saucisses (scorsonères), la botte, 40-60 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Rabagas, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, les 2 l., 1 fr. 1 fr. 30. Pommes, les 5 l., 60 cent. 1 fr. 25. Citrons, la pièce, 10 cent. Oranges, la pièce, 10-20 cent. Noix, le litre, 80 cent. Beurre de cuisine, le kilo, 6 fr. 50. Beurre de table, le kilo, 7 fr. 50. Fromage d'Emmentaler, le kilo, 4 fr. 20. Gruyère, 4 fr. 20. Fromage maigre, 2 fr. 90. Viande de bœuf, le kilo, 5 fr. 60. 7 fr. 50. Porc frais, le kilo, 8 fr. 8 fr. 50. Porc 11 fr. Veau, le kilo, 5-7 fr. Mouton, le kilo, fumé, le kilo, 9 fr. 12 fr. Lard, le kilo, 9 fr. 50. 5 fr. 60-7 fr. Poulet, la pièce, 6-12 fr. Lapin, la pièce, 6-12 fr. Grenouilles (le quarteron) 1 fr. 20-1 fr. 40.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 mars



TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 mars, midi.
Quelques nuages. Bise. Gelées nocturnes.

Comment vivons-nous ?

Trop souvent d'une manière tout opposée aux intérêts de notre santé que nous compromettons par des excès de bonne chère et de boisson. Alors, les organes de la digestion se trouvent incapables de suffire au travail qui leur est imposé et on voit apparaître la lassitude, la mélancolie, le manque d'appétit, les palpitations, les maux de tête, les vertiges, etc., autant de symptômes dépendant d'une cause unique, l'insuffisance des sels. Il suffit de recourir aux pilules suisses du pharmacien Richard Brandt pour être délivré ; c'est un remède dont le succès est sûr. La boîte avec l'étiquette « Croix blanche » sur fond rouge et le nom « Richard Brandt » dans les pharmacies, au prix de Fr. 1.25.

Des succès éclatants

couronnent l'emploi des Tablettes Gaba contre la grippe, la toux, les maux de gorge, en un mot contre toutes les affections des voies respiratoires.
Ces Tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'Or à Bâle, sont en vente partout dans des boîtes bleues portant la marque Gaba et dessinées au prix de 1 fr. 75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Se boit pur et glacé

**Institut de Hautes Etudes**  
Mardi, 18 mars, à 4 h., M. Turmann : Sociologie.  
A 5 h., M. Michel : L'analyse géographique. (Projections.)

**EN CAS DE DÉCÈS**  
adressez-vous aux  
**Pompes funèbres générales**  
Hessammüller, Genon, Chevallaz (S. A.)  
**Béat CORBOUD**, représentant  
Fribourg  
Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66  
Fabrique spéciale de Grand choix de  
**CERCUEILS** téléphone **COURONNES**  
Siège social : LAUSANNE

**A VENDRE OU A LOUER**  
dans jolie contrée, station de chemin de fer

**Maison de maître**  
d'une vingtaine de chambres, salon, salle à manger, buanderie, salle de bains, caves ; chauffage central ; eau, lumière électrique ; jardin potager, jardin d'agrément et verger. Surface totale : plus de 8000 m<sup>2</sup>. Convientrait pour pensionnat.  
S'adresser à l'Agence immobilière fribourgeoise Edouard Fischer, Fribourg. 1905

**Bégatement** provoque souvent les maladies de cœur et les accidents des pontons, enlève toute jouissance de la vie et énerme, rend timide et gêne au point de vue de la société et de la profession.  
**SENSATIONNEL** ! Sans perte de temps et sans exorcices. Disparition même des cas les plus graves de bégatement et autres défauts de la voix par la méthode Pente, la plus simple à tout âge. Traitement prochain à Fribourg et Bulle. Conditions avantageuses pour les inscriptions adressées dans un délai de 2 jours.  
Institut PENTE, Laufenbourg (Argovie)

**ASSISTANCE**  
en cas de chômage

**Avis aux industriels et artisans**  
Les industriels et artisans fribourgeois qui n'ont pas encore adhéré aux engagements d'une association professionnelle organisée pour son propre compte l'assistance en cas de chômage prévue par l'arrêté du Conseil fédéral du 5 août 1918, ont l'obligation de s'annoncer immédiatement, au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, au secrétariat de l'Office industriel fribourgeois pour l'assistance en cas de chômage, rue de Romont, 17, à Fribourg.  
Nous rappelons que, sont soumis à l'arrêté du 5 août :  
a) Toutes les entreprises privées soumises à la loi sur les fabriques ;  
b) Tous les artisans occupant des ouvriers ;  
c) Tous les patrons occupant des apprentis salariés.  
**OFFICE INDUSTRIEL FRIBOURGEOIS.**

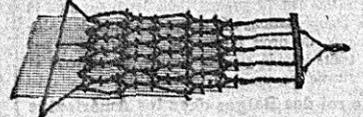
**Vente de chédail**  
Le sousigné fera vendre aux enchères publiques, le **mercredi 18 mars, des 9 heures du matin, à l'Anzerger du Houtet**, tout son chédail, savoir : 10 chares à pont à deux chevaux, dont 2 à un cheval ; 2 petits chares ; une voiture à pincette avec capote ; char de marché ; vieux train de poste ; bronettes à lait ; 2 tombereaux ; traîneaux, légers, chenagets ; 20 colliers de chevaux, 5 colliers de vaches, faux colliers ; grandes baches pour char, couvertures et baches de chevaux ; grelottières, guides, hieles ; chaînes et cordes à presser et un grand lot d'autres chaînes ; 30 chaînes à broter ; ronces artificielles ; pompe à purin, orie, plusieurs seies ; 4 fancheuses, faneuse, râteleuse à cheval et autres grands râpeurs à main ; semoir, quantité de fourches et faux ; hache paille, coupe-racines et enclume et forge portative ; vieux fers ; 2 charreues et 4 hermes, dont 1 à prairie ; bois de charonnage ; établi et outils pour charron ; caves, quantité de tonneaux à fermenter et autres ; batterie de cuisine, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail serait trop long.  
L'exposant : **André Papaux, Le Houtet.**

**Soumission**  
Les travaux de maçonnerie pour l'établissement d'une porcherie sont mises en soumission à partir du 21 mars 1919. Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et avant-métrés chez **M. Jean Quiot, propriétaire, à Belfaux.**  
Les soumissions devront être parvenues au plus tard le **30 mars** au propriétaire.

**Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre CATALOGUE**  
**A qualité égale, toujours meilleur marché**

**Chaussures Modernes**  
S. A.  
**J. Marty, gérant**  
**FRIBOURG**

**FRIBOURG. — SALLE DE LA GRENETTE**  
Mardi 18 mars 1919, 8<sup>h</sup> 1/2 heures  
**RÉCITAL**  
DONNÉ PAR  
**Mademoiselle Georgette GÜLLER**  
pianiste  
**AU PROGRAMME :**  
Chopin — M. Balakirew — M. Ravel  
E. Granados — C. Debussy — J. Albeniz  
Prix des places : Réservées, 5 fr. ; Premières numérotées, 3 fr. ; Non numérotées, 2 fr.  
Location au Magasin de musique L. VON DER WEID  
28, rue de Lausanne.



**Horses à prairies**  
**Horses-bêcheuses**  
Semoirs  
Charreuses Brabant  
Buttoirs  
Fanchuses « Helvétia »  
et « Mo Cormick »  
Faneuses  
Râpeaux à cheval et à main  
Râpeaux à andains  
Meules pour faucheuses  
Pompes à purin  
Pièces de rechange pour machines agricoles.  
**PRIX MODIQUES**

**E. WASSMER S. A., Fribourg**

**CHEVAUX**  
Le sousigné vient de recevoir plusieurs  
**bonnes juments**  
provenant des Fanchuses Montagnes.  
**Ventes et échanges**  
Téléphone 72  
**Alexis BOVET, commerce de chevaux, BULLE.**

**Vente de domaine**  
Le sousigné offre à vendre, de gré à gré, au centre du village de **Moréaz**, une jolie propriété comprenant environ 7000 m<sup>2</sup> de terre première qualité, maison d'habitation à l'état neuf, avec trois chambres, cuisine, cave, lumière électrique, paratonnerre, verger, eau intarissable et 1/2 d'an four.  
Pour voir et traiter, s'adresser à **M. Lucien Ronney, à Nérésaz.**

**Cuisinière**  
On demande pour fin avril, personne de 30 à 40 ans, pour cuisine de café-restaurant.  
Adresser offres avec références au **Café Gruyérien, à Bulle.**

**ON OFFRE A VENDRE**  
1 certain nombre d'actions **chocolat Villars**  
S'adresser par écrit sous P 1835 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1912

**ON DEMANDE**  
**une jeune fille**  
honnête et de toute confiance, pour tous les travaux du ménage. Bons gages.  
A la même adresse, on demande une gentille jeune fille pour garder les enfants.  
S'ad. à **M<sup>me</sup> Berchler, Café des Viguerons, Estavayer.**

**ON demande**  
tout de suite, une **servante fribourgeoise** avec certificat.  
Ecrire à P 1834 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A LOUER**  
2 pièces comme bureaux. S'adresser par écrit sous P 10013 F à Public. S. A., Fribourg. 1769

A vendre, à Marly, près Fribourg, une belle **propriété**  
d'environ 3000 m<sup>2</sup> de terre et un peu de forêt, en un seul mas et plat. Bonne fontaine Conduite à purin. Convientrait comme séjour de repos. 1877  
S'ad. sous P 1705 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Fabrique de Draps, Entlebuch**  
Birrer, Zemp & Co

**LA BOURSE OU LA VIE**



**LE BANDIT. — La bourse ou la vie.**  
**LE MONSIEUR. — Je vous apporte la vie, mon garçon : un flacon de CHARBON DE BELLOC. Prenez-le, cela vous fera du bien.**

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.  
Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 50. — Dépôt général : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.**  
En vente chez : **MM. Bourgnecht et Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.**  
Dépôt général pour la Suisse : **G. VINCI, rue Gustave Evilliod, 8, Acacias, Genève.**

**ON DEMANDE**  
pour St-Gall, dans famille de 4 personnes, dont 2 enfants, une **bonne à tout faire**  
sachant faire la cuisine. Gages 50 fr. Voyage payé. Offres, avec copies de certificats, sous chiffres C 6480 M à Publicitas S. A., Montreux. 1893

**ON DEMANDE**  
pour le 1<sup>er</sup> avril, une **filie**  
de 20 à 25 ans, pour servir au café et au magasin et aider aux travaux du ménage. Bons gages. Bonnes références exigées. 1885  
S'ad. sous P 1799 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
**bon tailleur**  
dans un institut. Travail à l'année. Entrée le premier avril.  
Faire offre avec indication de l'âge s. P 1747 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1826

**ON DEMANDE**  
**apprenti jardinier**  
16-17 ans (avec contrat) robuste, actif. Occasion d'apprendre 3 branches, avec jard. chef entendu. Entrée tout de suite.  
S'adresser : **M. A. de Grafriedel, château de la Poya, Fribourg.**

**ON DEMANDE**  
**un sac**  
contenant deux clefs, est prié de le rapporter à la **Police locale.** 1901

**A VENDRE**  
**un manège**  
à l'état neuf. 1903  
S'adresser à **Maurice Hayoz, Crosier-sur-Morat.**

**CARBOLINÉUM**  
par wagons citernes et en fûts, pénétrant et conservant les bois, donnant belle couverture blanche, à prix modérés par G. P. Weber, S. A. Murtens, Bâle. 1541

**A VENDRE**  
à la **SCIERIE DE LA PAPERIE, à Bulle**, quelques charres à deux chevaux, harnais, couvertures, baches, etc. S'adresser dès le 15 mars. 1739

**Fr. BOPP**  
**Ameublements**  
5, rue du Tir, 8  
**FRIBOURG**

**Glaces, Tableaux Encadrements**  
**Chasseur**  
offre à mettre en pension chien courant propre et gentil. Bons soins exigés. Ecrire : **casse postale, 10104.** 1837

**Raisinets**  
greffés sur tiges de 120 cm., en très gros fruits et belles grappes. Sujets déjà en rapport à 3 fr. pièce. Les 10 à 25 fr. 50. — Casse-ble aussi disp. Touffettes raisinettes même variété et cassis, les 10 à 3 fr. — Pour plantes plus faibles, prix conséquents.  
**A. SCHERTENLEIB**  
Arbor-Pépinière  
**PRILLY**

**ON DEMANDE**  
**un menuisier-machiniste**  
Pension dans la maison, Vie de famille. Entrée tout de suite ou à convenir. Offres s. P 1705 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Commerce des céréales de semence**  
(Communiqué de l'Office cantonal pour l'intensification des cultures)

Nous portons à la connaissance des agriculteurs qu'ils doivent s'adresser à l'Office communal de ravitaillement en vue d'obtenir les céréales de semence qui leur seraient nécessaires pour les emblavures de printemps.  
Il en est de même pour les producteurs ayant à vendre des semences.  
Sur le territoire de la commune, l'achat et la vente des céréales de semence peuvent s'effectuer par l'entremise de l'Office communal de ravitaillement.  
Le commerce des céréales entre les différentes communes du canton est confié aux maisons autorisées suivantes :  
**Société des sélectionneurs glanots, à Romont**, pour les communes de la Glane et celles de la Sarine se trouvant à proximité de Romont ;  
**Société des sélectionneurs singinois, à Gaiin**, pour les communes de la Singine, du Lac, de la Broye et celles de la Sarine qui avoisinent Gaiin.  
**Syndicat agricole de la Gruyère, à Bulle**, pour la Gruyère et la Veveyse.  
Ce sont les seules maisons autorisées à faire le commerce de céréales.

**Nous sommes acheteurs de toutes les**  
**tourneures de fer et d'acier**  
**AU PRIX DU JOUR**  
Adresser offres avec prix à la **Fonte Electrique S. A., à Rex (Vaud).** 1890

**S. A. Industrielle, La Heutte**  
Engrais chimiques, engrais de chaux et scories et farine, sel de potasse et kaoline, carbonate de chaux pour fourrage. Produits contrôlés. 1482-277  
Représentant pour le canton de Fribourg : **Ernest MICHEL, à FRIBOURG**  
— Téléphone 4.42 —

**Les bicyclettes « FORTUNA »**  
sont réparées et appréciées partout. Matières de premier choix, travail consciencieux, nickelage excellent.  
**Prix sans concurrence**  
CATALOGUE GRATIS  
**J. ERNI-FALLET, Import. de bicyclettes, Lucerne**  
PNEUS ACCESSOIRES

**Vente de bétail et chédail**  
Pour cause de maladie, le sousigné vendra par voie d'enchères publiques, devant son domicile à **Pré**, le **jeudi 21 mars, des 9 h. du matin**, 1 jument avec sa poulaine, 8 vaches portant ou vèlées, 1 taureau, 3 génisses portantes, 6 génisses d'un an, 5 veaux, 1 truie portante, 2 bœufs d'attelage de 2 ans, 3 chares à pont, 1 char à échelles, 1 voiture à patent, faucheuse, 2 charreuses Brabant, 1 faneuse, 1 amorceuse, 1 semoir, 1 buttoir, 1 hache-paille, un moulin à vannier, 1 broquette à lait, 3 hermes, 1 casse à purin, 2 bidons à lait, chaînes à broter, une pompe à purin, ainsi que d'autres objets dont le détail est trop long.  
P 1833 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1913  
L'exposant : **Charles ALLAZ.**

**J. DAGUET-PAULY**  
**Installations sanitaires**  
**Toilettes. Bains. Buanderie**  
**Magasin · Route des Alpes**  
**FRIBOURG — Téléphone 6.62**

**Vente publique**  
Jeudi 27 mars, des 2 heures après midi, le sousigné, gérant des biens de **Pierre Gebel, de Villarlod**, exposera en vente, aux enchères publiques, les immeubles ci après désignés : 1/4 de maison d'habitation, grange, écurie et remise, 3 poses et 1/4 en pré attenantes à la maison ; au Vernaux, bois de 35<sup>00</sup> perches ; En Plantachert, pâturage et bois de 2 poses 95 perches ; Pré du châlet, pré maigre de 5 poses 34 perches, le tout en un seul lot.  
Les enchères auront lieu dans une chambre particulière de l'Hôtel du Chevreuil, à Villarlod.  
**Antoine Michel.**

**A LOUER OU A VENDRE**  
par voie de soumission,  
**un domaine**

de 27 poses, aux abords immédiats de la Ville de Fribourg. 1833-341  
Pour tous renseignements, s'adresser à **M<sup>me</sup> H. Bœlla & Co, à route des Alpes, Fribourg.**  
Le plus puissant **DÉPURATIF DE SANG**, spécialement approprié à la  
**Cure de printemps**  
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

**THÉ BÉGUIN**  
qui guérit : diarrées, boutons, démanagements, clous, oedèmes, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui purifie le quérien ; des ulcères, varicosités, plaies, jambes couvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.  
La boîte : Fr. 2. — Dans toutes les pharmacies.  
Dépôt : **A. FRIBOURG : Bourgnecht & Gottrau, Lapp.**